



Services à la personne : un secteur incontournable pour les candidats à la franchise

8^{ème} Salon des services à la personne
Du 4 au 6 décembre 2014 – Porte de Versailles Paris

La France compte **2 fois plus de réseaux de franchise** qu'il y a 10 ans¹. Mais lequel choisir ? Le Salon des services à la personne propose aux candidats à la franchise un parcours "**Entreprendre en franchise dans les services à la personne**" pour leur permettre **d'évaluer toutes les opportunités de ce secteur**.

« *Tout candidat qui souhaite entreprendre en franchise se doit, à mon avis, de considérer les services à la personne* » indique Alain Bosetti, Président du Salon des services à la personne.

Les services à la personne : un secteur à fort potentiel pour la franchise

Les services à la personne pèsent 17,3 milliards d'euros² et sont dynamisés par la démographie française. Le taux de natalité qui reste élevé et le vieillissement de la population renforcent les besoins d'aide à domicile.

Preuve de son dynamisme, c'est également **un des rares secteurs créateur d'emplois** :

- Depuis 2005, il a permis la création de plus de **390 000 nouveaux emplois³** et compte aujourd'hui **2 millions de salariés⁴**
- Le Centre d'Analyse Stratégique estime la **création de 170 000 nouveaux emplois** d'ici 2016

Outre son potentiel, le secteur est attractif pour les candidats à la franchise car :

- Les tickets d'entrée y sont accessibles
- Choisir les services à la personne, c'est choisir une activité valorisante qui génère de la reconnaissance à la fois pour le franchisé et ses salariés, possédant un fort enjeu humain.

Le Salon des services à la personne : le plus grand rassemblement de franchises du secteur

Au Salon des services à la personne, **plus de 20 franchiseurs sont présents**.

Les créateurs d'entreprise et candidats à la franchise peuvent ainsi, pendant 3 jours, rencontrer et échanger en direct avec les fondateurs et dirigeants des structures.

L'occasion **d'approfondir leur projet de création** et de **trouver la franchise adaptée à leurs attentes**.

1 Fédération française de la Franchise

2 Services à la personne : Bilan économique, enjeux de croissance_ Olivier Wyman pour la Fesp

3 Cour des comptes 2010 - Etude juin 2013 O. Wyman « Services à la personne, pourquoi ça ne marche pas mieux ? »

4 ANSP et BIPE - ce chiffre ne prend pas en compte l'emploi des assistantes maternelles.

Parmi les franchiseurs, seront notamment présents :

A2Micile, Adele, Adhap Services, Age D'Or Services, Amelis, Apéf Services, Axeo, Babychou Services, Centre Services, Family Sphere, Freedom Services, Générale des services, Hexa Service, Kangourou Kids, Maison et Services, Merci +, O2, Senior Compagnie, Shiva, Tout à Dom Services, Vitame⁵...

La Fédération Française de la Franchise est également présente pour conseiller les futurs franchisés.

Le Salon des services à la personne : indispensable aux candidats à la franchise pour se forger un avis fondé sur le secteur

Le Salon des services à la personne constitue un baromètre unique du secteur.

200 exposants y sont présents, dont les fédérations et groupements professionnels, syndicats patronaux et de salariés, organismes de formation et de professionnalisation, le CNCESU, la Mission des services à la personne de la DGE (Direction Générale des Entreprises), les présentations d'innovations technologiques et de services...

D'autre part, la tenue conjointe de Solulo (le salon des résidences seniors, Maisons de retraite et EHPAD) et de Silver Economy Expo aux mêmes dates et dans le même lieu, offre un point de vue encore plus global sur les services à apporter aux seniors et grands aînés.

Des conférences pour mieux connaître la franchise

Quels sont les **avantages de la franchise**, particulièrement dans le **secteur des services à la personne** ? Comment le franchisé est-il **accompagné dans sa création** ? Quelles sont ses **perspectives de développement** ? Quelles sont les **conditions d'accès** ?

Les visiteurs profitent de conférences dédiées à la franchise et trouvent les réponses à leurs questions.

A propos du Salon des services à la personne

Le Salon des services à la personne est l'événement national du secteur et contribue à le dynamiser et le valoriser. Il se tient du 4 au 6 décembre 2014, à la Porte de Versailles de Paris.

Invitation gratuite sur www.salon-services-personne.com, entrée payante sur place (16€).

Organisés conjointement :

- **Solulo**, le Salon des Résidences seniors, Maisons de retraite et EHPAD
- **Silver Economy Expo**, le Salon BtoB des technologies et services pour les seniors

Contacts presse - Le Public Système

Julie Dramard - jdramard@lepublicsysteme.fr - 01 70 94 65 98

Caroline Fichera - cfichera@lepublicsysteme.fr - 01 41 34 20 99

⁵ Liste arrêtée au 16/10/2014